

1. Définitions supplémentaires.

- 1.1 « **Œuvre(s) Audio** » désigne les pistes audio (y compris tous les enregistrements sonores, les compositions musicales et tous les autres enregistrements contenant des sons ou une série de sons, incorporés dans ceux-ci) qui sont désignées comme des actifs d'Adobe Stock sur tout Site Internet, à l'exception du fait que « Œuvre Audio » n'inclut pas les éléments audio pouvant se trouver dans une Œuvre.
- 1.2 Le terme « **Projet** » désigne un projet spécifique créé par le Client qui combine l'Œuvre Audio avec des images, des vidéos, des récits ou d'autres éléments, tel qu'autorisé en vertu du Contrat.
- 1.3 « **Actif(s) Stock** » désigne une ou des Œuvre(s) Audio et/ou une ou des Œuvre(s).
- 1.4 « **Site(s) Internet** » désigne les Services Adobe Stock disponibles sur www.stock.adobe.com (ou toute URL qui lui succède), ou d'autres sites Web ou applications d'Adobe qui mettent à disposition les Actifs Stock en vue d'une licence.
- 1.5 Le terme « **Œuvre(s)** » désigne les Images Pro (telles que définies ci-dessous), photographies, illustrations, images, vecteurs, vidéos, ressources 3D, fichiers modèles et autres œuvres picturales ou graphiques désignées comme actifs d'Adobe Stock sur tout Site Internet, et pour plus de clarté, ne désigne aucune Œuvre Audio.

2. Propriété. Nonobstant toute disposition contraire des présentes Conditions Particulières du Produit (ci-après « CPP »), Adobe et ses concédants de licences conservent tous les droits, titres de propriété et intérêts à l'égard des Actifs Stock.

3. Conditions de licence applicables aux Actifs Stock. Sous réserve des restrictions applicables, Adobe octroie au Client et à ses Affiliés (le cas échéant) la licence suivante non exclusive, perpétuelle (hormis les Licences Composites), mondiale, in cessible (sauf en vertu de l'article 4 (Utilisation par le client)) et ne pouvant donner lieu à l'octroi d'une sous-licence, conformément à ce qui est indiqué dans le Bon de Commande :

- 3.1 **Licence Standard des Œuvres.** Le Client peut utiliser, reproduire, archiver, modifier et afficher l'Œuvre, dans tous les supports, (A) à des fins publicitaires, marketing, promotionnelles et décoratives, et (B) dans le cadre d'utilisations personnelles et non commerciales (collectivement, la « **Licence Standard** »). Par souci de clarté, le Client peut distribuer des supports marketing et promotionnels, des présentations internes, des décorations et des productions numériques qui affichent ou intègrent l'Œuvre.
- 3.2 **Licence Etendue des Œuvres.** Le Client peut utiliser, reproduire, archiver, modifier et afficher l'Œuvre, dans tous les supports, (A) à des fins publicitaires, marketing, promotionnelles et décoratives, (B) dans le cadre d'utilisations personnelles et non commerciales, et (C) pour l'intégrer aux marchandises et fichiers modèles destinés à la vente ou à la distribution (collectivement, la « **Licence Etendue** »). Par souci de clarté, le Client peut distribuer des supports marketing et promotionnels, des présentations internes, des décorations, des modèles et des productions numériques qui affichent ou intègrent l'Œuvre.
- 3.3 **Licence Etendue d'Œuvre Audio.** Le Client peut (A) synchroniser et autrement combiner l'Œuvre Audio avec des éléments vidéo, audio ou autres, pour créer un nombre illimité de Projets ; (B) adapter, éditer et modifier l'Œuvre Audio dans les Projets (y compris convertir le format, faire un décalage sonore, compresser, couper ou raccourcir l'audio) ; (C) reproduire, copier, transmettre, diffuser, afficher, représenter publiquement et distribuer autrement l'Œuvre Audio intégrée à un Projet, y compris à la radio, à la télévision, dans les services de vidéo en streaming à accès payant, dans les services de vidéo à la demande à accès payant, dans les salles de cinéma, dans les applications logicielles (y compris les applications mobiles et les jeux vidéo) ou encore dans les points de vente physiques (comme les centres commerciaux, les systèmes de point de vente, les présentoirs en magasin et les vidéos de présentation) ; et (D) utiliser les Projets à toutes fins, y compris publicitaires, marketing, promotionnelles et commerciales (collectivement « **Licence Etendue d'Œuvre Audio** »).

- 3.4 **Licence Composite.** Le Client peut utiliser, reproduire, modifier ou afficher des versions composites ou d'aperçu d'un Actif Stock uniquement pour avoir une idée du rendu vidéo ou audio d'un Actif Stock en production ou d'un projet pendant 180 jours au maximum à compter de la date du téléchargement (« **Licence Composite** »). À moins qu'une licence ne soit achetée, le Client n'a pas d'autres droits sur la version composite de l'Actif Stock. Une version de licence composite d'une Œuvre Audio est un fichier AAC compressé avec une extension de fichier .m4a, sauf indication contraire sur le site Internet. Adobe ne garantit pas qu'un Actif Stock que le Client utilise dans le cadre d'une Licence Composite sera disponible pour une licence ultérieure.
4. **Utilisation par le Client.** Le Client peut utiliser un Actif Stock au profit de l'un de ses clients, à condition que le Client lui transfère la licence par le biais d'un accord écrit exécutoire entre le Client et son client qui inclut des conditions non moins restrictives que le présent Contrat. La licence achetée pour un Actif Stock ne peut appartenir qu'au Client ou au client du Client. Le Client doit acheter des licences supplémentaires pour le même Actif Stock si le Client prévoit de s'en servir au profit d'autres clients.
5. **Restrictions.** Les restrictions ci-dessous s'ajoutent aux restrictions des Conditions Générales qui s'appliquent également à un Actif Stock :
- 5.1 **Restrictions générales applicables à tous les Actifs Stock.** Il est interdit au Client :
- (A) d'utiliser un Actif Stock d'une quelconque manière qui permette à un tiers d'utiliser, de télécharger, d'extraire ou d'accéder à l'Actif Stock sous la forme d'un fichier autonome, ou d'une manière pouvant dépasser la portée de cette licence de l'Actif Stock ;
 - (B) d'agir de quelque manière que soit, relativement à l'Actif Stock, qui enfreint ou transgresse des droits de propriété intellectuelle ou d'autres droits des tiers, notamment les droits moraux du créateur de l'Actif Stock et les droits de toute personne qui figure dans celui-ci ou dont les biens y apparaissent ;
 - (C) d'enregistrer, ou demander à enregistrer, une marque de commerce, une marque de conception, une marque de service, une marque sonore ou un nom commercial, qui utilise un Actif Stock (en tout ou en partie) ; ou revendiquer des droits de propriété dans le but d'empêcher tout tiers d'utiliser un Actif Stock.
 - (D) d'utiliser un Actif Stock d'une manière pornographique ou diffamatoire, ou qui enfreint les lois, règles ou réglementations applicables ;
 - (E) d'utiliser un Actif Stock en rapport avec un sujet qu'une personne raisonnable jugerait peu flatteur, immoral ou polémique, en tenant compte de la nature de l'Actif Stock, y compris, mais sans s'y limiter, des publicités pour du tabac, des clubs de divertissement pour adultes ou des lieux ou services similaires, des approbations implicites ou réelles de partis politiques ou d'autres mouvements basés sur l'opinion, ou faisant écho à une déficience mentale ou physique ;
 - (F) d'utiliser un Actif Stock de manière éditoriale sans la référence de source ou l'attribution, placée de manière raisonnable pour une utilisation applicable, dans ce format : « [Nom du contributeur] / stock.adobe.com », ou conformément à ce qui est indiqué sur le site Internet d'Adobe Stock pour les clients entreprise ;
 - (G) de supprimer, de masquer ou de modifier tout avis de propriété relatif à un Actif Stock ; ou de faire une fausse déclaration expresse ou implicite selon laquelle un client ou un tiers est le créateur ou le détenteur des droits d'auteur d'un Actif Stock ; ou
 - (H) d'utiliser un Actif Stock ou tout titre, toute information de légende, tout mot-clé ou toutes autres métadonnées associées aux Actifs Stock à des fins (1) d'apprentissage machine ou d'intelligence artificielle ; ou (2) de technologies conçues ou destinées à l'identification des personnes physiques.
- 5.2 **Restrictions des Licences Standard applicables aux Œuvres.** Outre les restrictions de la section 5.1 (Restrictions générales), en ce qui concerne toute Œuvre sous Licence Standard, le Client ne peut pas :
- (A) dans l'ensemble, (1) faire paraître ou autoriser l'affichage d'une Œuvre sur plus de 500 000 supports imprimés (y compris des copies) ; ou (2) intégrer l'Œuvre à une production en direct, enregistrée ou numérique s'il est attendu que le public dépasse 500 000 spectateurs, à ceci près que cette restriction de taille d'audience ne s'applique pas aux Œuvres qui sont uniquement affichées sur des sites Web, des sites de médias sociaux, ou des applications mobiles ; et

(B) intégrer une Œuvre à une marchandise destinée à la vente ou à la distribution, y compris les produits sur demande, sauf si (1) l'Œuvre a été modifiée à un point tel qu'elle n'est plus, dans une large mesure, semblable à l'Œuvre originale et pourrait être considérée comme une œuvre de l'esprit originale ou (2) la valeur principale de la marchandise ne réside pas dans l'Œuvre elle-même.

5.3 **Restrictions liées aux Œuvres Audio.** Outre les restrictions de la section 5.1 (Restrictions générales), le Client ne doit pas :

- (A) utiliser une Œuvre Audio d'une manière qui altère son caractère fondamental, par exemple pour créer des remixes ou des mashups ; effectuer toute autre modification dans le but de créer une nouvelle musique ; ou modifier l'Œuvre audio d'une autre manière, sauf stipulation expresse à l'article (B) de la section 3.3 (Licence Étendue d'Œuvre Audio) ;
- (B) utiliser une Œuvre Audio comme générique dans un type de Projet spécifié à l'article (C) de la section 3.3 (Licence Étendue d'Œuvre Audio) ;
- (C) intégrer une Œuvre Audio dans un modèle électronique ou application de modèle de conception (par ex., un modèle de conception Web ou de présentation, ou des modèles de cartes de vœux ou de cartes de visite électroniques) ;
- (D) offrir une Œuvre Audio de façon autonome ou en tant qu'expérience d'écoute seule, comme un titre sur un album ; ou
- (E) publier ou mettre à disposition une Œuvre Audio uniquement combinée à une image fixe ou à une simple vidéo en une seule prise sur une plateforme de streaming (par exemple, créer une liste de lecture en utilisant une Œuvre Audio en combinaison avec un élément visuel, où l'élément visuel n'ajoute que peu ou pas de valeur).

5.4 **Restrictions applicables à l'usage éditorial.** Outre les restrictions visées aux articles 5.1 (Restrictions générales) et 5.2 (Restrictions applicables aux Licences Standard), pour les Actifs Stock désignés comme « à usage éditorial exclusivement » dans les Services On-demand d'Adobe Stock :

- (A) le Client peut exclusivement utiliser ces Actifs Stock (1) d'une manière qui préserve le contexte éditorial et le sens de l'Œuvre ; (2) en lien avec des événements ou des sujets qui sont dignes d'être publiés ou qui présentent un intérêt général pour le public ; et (3) conformément aux éventuelles restrictions supplémentaires imposées aux concédants de licence tiers et figurant sur le site Internet à la rubrique « Détails » de cet Actif Stock.
- (B) le Client doit inclure la référence de source ou l'attribution, placée de manière raisonnable pour l'utilisation applicable, dans ce format : « [Nom du contributeur] / stock.adobe.com », ou conformément à ce qui est indiqué sur le site Internet ;
- (C) il est interdit au Client (1) d'utiliser ces Actifs Stock à des fins commerciales (c'est-à-dire promotionnelles, publicitaires ou de merchandising) ; ou (2) de modifier ces Actifs Stock, hors ajustements mineurs concernant la qualité technique, les retouches ou le redimensionnement ; et
- (D) si le Client souhaite utiliser un Actif Stock éditorial à des fins commerciales, il doit d'abord (1) obtenir une licence directement auprès du propriétaire des droits d'auteur de l'Actif Stock en question ; et (2) obtenir les éventuelles autorisations supplémentaires.

6. **Attribution.** En plus des obligations prévues à l'article 5. 1(F), si un Actif Stock est utilisé dans (A) une situation où un autre fournisseur de contenu reçoit une attribution, le Client doit également inclure une attribution essentiellement similaire pour Adobe Stock ; et (B) une production audiovisuelle, le Client doit déployer des efforts commercialement raisonnables pour inclure une attribution pour Adobe Stock conformément aux normes du secteur d'activité, et si possible au format suivant : (1) pour les Œuvres : « [Nom du contributeur] / stock.adobe.com » ; et (2) pour les Œuvres Audio : « [Titre de la chanson] interprétée par [Nom de l'artiste] / via Adobe Stock ».

7. **Conditions particulières pour Creative Cloud All Apps – Edition Pro ; Creative Cloud Single App Pro ; et Adobe Stock Images Pro.** Les conditions de la présente section 7 s'appliquent uniquement aux Images Pro que le Client a concédées sous licence dans le cadre de (A) Creative Cloud All Apps – Edition Pro ou Creative Cloud Single App Pro (collectivement, « **CC Pro** ») ; ou (B) Adobe Stock Images - Edition Pro (« **Adobe Stock Pro** »). En cas de conflit entre la présente Section 7 et toute autre condition des présentes Conditions Particulières du Produit ou du Contrat, la présente Section 7 régit les Images Pro uniquement.

7.1 **Définition des Images Pro.** « **Images Pro** » désigne (A) des photographies, illustrations et vecteurs qui sont désignés par Adobe comme des Œuvres « standard » que le Client peut concéder sous licence dans le cadre de CC Pro ou Adobe Stock Pro ; et (B) tout autre type d'actif énuméré dans la Description du Produit Stock (tel

que défini ci-dessous) comme étant disponible pour licence dans le cadre de CC Pro ou Adobe Stock Pro. Par souci de clarté, un type d'actif n'est pas une « Image Pro » sauf s'il est expressément répertorié dans cette définition.

7.2 Licence et conditions pour les Images Pro.

- (A) Les Images Pro sont concédées sous licence au Client en vertu d'une Licence Etendue. La Licence Etendue est perpétuelle pour les Images Pro que le Client a utilisées avant la fin de la Durée de la Licence, y compris la Période de grâce le cas échéant ;
- (B) La Durée de la Licence sera réputée se poursuivre avec les extensions ou renouvellements du Bon de commande applicable ;
- (C) Le Client peut télécharger un nombre illimité d'Images Pro pendant la Durée de la Licence ;
- (D) Le Client s'engage à ne pas stocker d'Images Pro ou d'utiliser abusivement d'une autre manière l'accès aux Services On-demand d'Adobe Stock ; et
- (E) Seuls les Utilisateurs sous licence pour CC Pro ou Adobe Stock Pro peuvent utiliser les API Adobe Stock pour accéder aux Images Pro.

7.3 **Effet de la résiliation ou de l'expiration de CC Pro ou d'Adobe Stock Pro.** À la première des deux dates suivantes, à savoir soit la date d'expiration de la Durée de la Licence, soit la date de résiliation du Contrat,, le Client disposera d'une période de grâce de 30 jours (la « **Période de grâce** ») afin d'utiliser toute Image Pro téléchargée et payée avant cette date d'expiration ou de résiliation, et toute Image Pro ainsi utilisée reste soumise aux conditions des présentes CPP. Toute Image Pro téléchargée et payée par le Client avant la date d'expiration ou de résiliation, mais non utilisée avant la fin de la Période de grâce, n'est pas considérée comme étant sous licence. Le Client ne peut pas télécharger des Images Pro pendant la Période de grâce. En dehors de ce qui est autorisé pendant la Période de grâce, le Client ne peut pas utiliser une Image Pro pour la première fois, ou dans un nouveau contexte (comme sur des marchandises nouvelles ou différentes), après la date d'expiration ou de résiliation. Immédiatement après la fin de la Période de grâce, le Client doit supprimer toutes les Images Pro inutilisées.

8. Réclamations de tiers relatives à la propriété intellectuelle.

8.1 **Obligations d'Adobe.** Dans le cadre des présentes CPP, une « **Réclamation pour contrefaçon** », telle que définie dans les Conditions Générales, signifie toute réclamation de tiers à l'encontre du Client pendant toute la durée de la Licence dans la mesure où la réclamation allègue que l'Actif Stock garanti enfreint directement un brevet, un droit d'auteur ou copyright, une marque,, des droits de publicité ou le droits à la vie privée de tiers. L'expression « **Actif Stock Indemnisé** » désigne un Actif Stock non désigné comme « à des fins éditoriales exclusivement » et que le Client a téléchargé et payé.

8.2 **Conditions supplémentaires.** Adobe n'assumera aucune responsabilité en cas de Réclamation découlant : (A) de toute modification d'un Actif Stock ; (B) de toute association d'un ActStock avec tout autre document ou information ; (C) de l'utilisation par le Client d'un Actif Stock après qu'Adobe a demandé au Client de cesser toute utilisation ; (D) de l'utilisation par le Client d'un Actif Stock en violation du présent Contrat ; ou (E) du contexte au titre duquel le Client utilise un Actif Stock.

9. **Autres réclamations.** Le Client défendra et paiera, à ses frais, toute Réclamation de tiers à l'encontre d'Adobe résultant d'une violation par le Client des conditions du présent Contrat.

10. **Clause de réserve.** Si le Client a connaissance, ou si lui ou Adobe estime raisonnablement qu'un Actif Stock peut faire l'objet d'une réclamation d'un tiers, alors Adobe peut demander au Client de cesser toute utilisation, reproduction, modification, présentation, distribution et possession de cet Actif Stock, et le Client doit rapidement se conformer aux instructions d'Adobe, et s'assurer que les clients, distributeurs, employés et employeurs du Client cessent d'utiliser l'Actif Stock. Adobe peut, à tout moment, (A) résilier la licence d'un Actif Stock moyennant l'envoi d'un préavis au Client en cas de violation du présent Contrat par ce dernier ; (B) interrompre la licence d'un Actif Stock ; et (C) refuser le téléchargement d'un Actif Stock.

11. **API Adobe Stock.** L'utilisation par le Client des API Adobe Stock est soumise aux conditions d'utilisation d'Adobe disponibles sur <https://www.adobe.com/legal/terms.html> et sur <http://www.adobe.com/go/developer-terms> (ou toute URL leur succédant) (les « **Conditions supplémentaires du développeur d'Adobe** »). Les Conditions supplémentaires du développeur d'Adobe sont intégrées aux présentes par cette référence et font partie du Contrat. En cas de conflit entre le Contrat et les Conditions supplémentaires du développeur d'Adobe, les Conditions supplémentaires du développeur d'Adobe prévaudront, mais uniquement en ce qui concerne les API Adobe Stock.

12. **Description du produit.** La description du produit Adobe Stock (<https://helpx.adobe.com/legal/product-descriptions/stock.html> ou toute URL lui succédant) (« **Description du Produit Stock** ») est intégrée aux présentes par référence et l'utilisation par le Client des Services On-demand d'Adobe Stock est soumise aux conditions de la Description du Produit Stock applicables au Bon de Commande du Client.
13. **Conseiller juridique.** Le Client consultera son propre conseiller juridique par rapport à son utilisation des Actifs Stock.
14. **Effet de la résiliation ou de l'expiration.** À la résiliation ou à l'expiration du Bon de Commande applicable ou du Contrat : (A) sauf indication contraire à l'article 7.3 (Effet de la résiliation pour les Images Pro), le Client peut continuer à utiliser les Actifs Stock (à l'exception des Images Pro) que le Client a téléchargés et payés ; et (B) le Client doit télécharger les Actifs Stock concédés sous licence par le Client et prendre note des codes de validation de licence d'une Œuvre Audio, ces Actifs de Stock et codes de licence pouvant ne pas être toujours disponibles après la résiliation ou l'expiration, bien que l'administrateur du Client ait accès aux Actifs de Stock concédés sous licence en vertu du présent Contrat et à l'historique de licence du Client correspondant pendant 30 jours au même format que celui disponible dans les Services On-demand d'Adobe Stock.
15. **Notifications tierces.** Les auteurs de certains standards publics et de codes mis à la disposition du public, ainsi que tout concédant de licence tiers, exigent la communication de certaines notifications aux Utilisateurs finaux des Services On-demand d'Adobe Stock. Ces notifications tierces se trouvent à la page <http://www.adobe.com/go/thirdparty> (ou toute URL lui succédant). L'intégration de ces notifications tierces ne limite pas les obligations d'Adobe envers le Client.